



ON TOURNE ACCRÉDITATION VERT

Pour des productions écoresponsables au Québec

QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME ON TOURNE VERT ?

On tourne vert est une initiative du Bureau du cinéma et de la télévision du Québec (BCTQ), du Conseil québécois des événements écoresponsables (CQEER) et de Québécor.



Ce programme a été créé en 2021 afin de faciliter l'adoption de gestes écoresponsables lors des productions audiovisuelles et d'accélérer la transition socio-écologique de l'industrie au Québec.

Sa mission est de développer et d'offrir des ressources, des outils, des formations et des accompagnements adaptés à l'ensemble des acteurs de l'industrie.



ACCRÉDITATION ON TOURNE VERT

L'accréditation *On tourne vert* certifie qu'une production a été réalisée de manière écoresponsable. Ce programme a été réalisé avec l'aide du CQEER afin de lister des actions à mettre en place pour diminuer l'impact environnemental des productions audiovisuelles.

Elle s'adresse aux plateaux de tournage qui désirent entreprendre une démarche en développement durable. Pour obtenir cette accréditation, les productions doivent mettre en place une série de mesures écoresponsables sur leur plateau et être en mesure de démontrer les actions mises en place.

Tout type de production est concernée par l'accréditation : fiction, plateaux télévisés, séries, documentaires... Il existe une grille générale d'accréditation, une autre pour le documentaire et une dernière pour les studios d'effets visuels et d'animation.

L'accréditation est octroyée à un tournage/production spécifique et non à l'entièreté des productions d'une compagnie.

À noter : pour une série, il est nécessaire de faire une demande d'accréditation pour chaque saison.

Notre programme d'accréditation est décliné sur trois niveaux.

Chaque niveau est différent et ne requiert pas le même engagement ni la même charge de travail.



NIVEAU ENGAGEMENT



Pour le niveau Engagement vous devez d'abord répondre aux **huit (8) exigences obligatoires**, puis avoir réalisé **au moins 12 actions écoresponsables** sur votre tournage parmi la liste soumise dans le formulaire.

Seules des preuves descriptives des actions mises en place sur ce même plateau de tournage sont exigées.

Tarif : 100\$ +tx

NIVEAU PERFORMANCE



Pour le niveau Performance : vous devez répondre aux **douze (12) exigences obligatoires** et par la suite démontrer les actions mises en place par des preuves (photos, documents, etc.) ainsi que fournir des explications dans un fichier Excel qui vous sera fourni.

Vous devez accumuler un minimum de **45 points** pour obtenir le niveau.

Tarif : 250\$ +tx

NIVEAU EXCELLENCE



Pour le niveau Excellence : vous devez répondre aux **douze (12) exigences obligatoires** et par la suite démontrer les actions mises en place par des preuves (photos, documents, etc.) et fournir des explications dans le fichier Excel qui vous sera fourni.

Vous devez accumuler un minimum de **90 points** pour obtenir le niveau.

En plus du dossier à compléter, une **visite du plateau** avec l'équipe d'*On tourne vert* est obligatoire.

Tarif : 350\$ +tx

PROCESSUS POUR L'ACCRÉDITATION

Il est important de commencer ces démarches bien avant le tournage pour le niveau Performance et Excellence.

1

- Déposer sa demande d'accréditation en remplissant le formulaire en ligne et en signant la charte.

Etant donné la différence du processus et des exigences entre le niveau Engagement et les deux autres niveaux, décidez du niveau visé avant de remplir le questionnaire en ligne.

- Pour le niveau Engagement, il faudra seulement remplir le questionnaire et répondre aux questions et aux exigences obligatoires, pour les niveaux Performance et Excellence, voir les prochaines étapes ci-dessous.

2

- Réception de la grille d'évaluation via un lien Google Drive

Une fois le questionnaire rempli, nous communiquerons rapidement avec vous, dans un délai de 7 jours, en vous fournissant un lien vers un dossier Drive dans lequel se trouvera le formulaire d'accréditation à remplir et le dossier où déposer vos preuves.

Il est important de **laisser ce dossier sur le drive et de remplir le formulaire directement en ligne sans le télécharger**.

3

- Chaque action cochée doit être complétée avec au moins une preuve et une explication

Vous devez remplir le dossier et rassembler les preuves dans le drive. Il est essentiel que chaque action soit expliquée et accompagnée d'au moins une preuve, sans cela, les points ne seront pas comptés.

4

- Visite de plateau pour le niveau Excellence

La visite du plateau dure entre 30 et 45 minutes. Merci de nous communiquer le plus rapidement possible plusieurs créneaux pour organiser la visite (au moins 2 semaines avant). Dans certains cas, par contrainte de temps et par mesure écologique, la visite pourra se faire de

manière virtuelle : tournage hors de la Métropole de Montréal , lieu non accessible en transport en commun, temps de transport supérieur à 1h15 (soit 2h aller/retour) ou à plus de 45 minutes en voiture (1h30 aller/retour).

5

- Soumettre votre dossier

Votre dossier peut être déposé dès que vous avez complété le formulaire et que vous avez rassemblé toutes vos preuves. Pour le soumettre, vous devez aviser l'équipe d'On tourne vert par courriel que votre dossier est complet et prêt à être évalué. À noter que le dossier doit être déposé avant la fin de votre postproduction afin que vous puissiez recevoir le logo d'accréditation à insérer au générique et ainsi remplir une des exigences obligatoires. L'évaluation du dossier peut prendre du temps, merci de noter que le résultat vous sera rendu dans un délai de 15 jours maximum.

6

- Obtention de l'accréditation et du logo On tourne vert

Une fois le dossier complété, il sera évalué par l'équipe d'On tourne vert qui examinera les explications et les preuves fournies, puis vous remettra le niveau d'accréditation que vous avez atteint.

Si des preuves et/ou explications sont manquantes, les points ne seront pas comptés. Pour le niveau Excellence, même si le nombre de 90 points est atteint, mais que la visite n'a pas été planifiée avec l'équipe, le niveau ne sera pas octroyé. Vous obtiendrez le niveau précédent, c'est-à-dire Performance.

7

- Communiquez votre engagement et vos bons coups !

N'hésitez pas à communiquer autour de votre production accréditée sur vos réseaux.

Attention à l'écoblançhiment

Les clauses pour lutter contre l'écoblançhiment ont été renforcées en 2025 avec la loi C-59. La Loi sur la concurrence interdit aux entreprises de donner des indications fausses ou trompeuses pour promouvoir un service, un produit ou un intérêt commercial.

Pour plus de renseignements, consultez les [Déclarations environnementales](#) et la [Loi sur la concurrence](#)

Exigences - Niveau Engagement

Exigences obligatoires

Les exigences suivantes sont *obligatoires* pour obtenir le niveau engagement.

- 1.Signer la Charte d'engagement On tourne vert ;
- 2.Désigner un comité ou une personne en charge de la démarche écoresponsable sur le plateau ;
- 3.Communiquer l'engagement et les objectifs écoresponsables de la production à l'équipe et partager le guide des bonnes pratiques ;
- 4.Faire au moins deux efforts de réduction à la source ;
- 5.Faire au moins un effort pour diminuer le gaspillage alimentaire ;
- 6.Réemployer, à au moins deux reprises, certains éléments de décors, costumes ou accessoires (ce qui inclut la location) ;
- 7.Favoriser l'utilisation de gourdes ;
- 8.Faire au moins un effort pour offrir des aliments locaux dans les menus ;
- 9.Faire du recyclage et bien identifier les stations de tri - (*Hors documentaire*) ;
- 10.*Uniquement pour les documentaires* : Donner deux exemples d'initiatives visant à réduire l'empreinte carbone liée aux transports.

Exigences - Niveaux Performance et Excellence

Exigences obligatoires

Les exigences suivantes sont *obligatoires* pour obtenir les niveaux *Performance et Excellence*.

1. Signer la Charte d'engagement On tourne vert ;
2. Désigner un comité ou une personne en charge de la démarche écoresponsable sur le plateau;
3. Communiquer l'engagement et les objectifs écoresponsables de la production à l'équipe et partager le guide des bonnes pratiques ;
4. Faire signer un engagement vert à tous ;
5. Expliquer comment vous comptez maintenir les mesures écoresponsables mises en place dans vos différents lieux de tournages ;
6. Favoriser l'utilisation de gourdes ;
7. Donner deux exemples de réduction à la source grâce à de l'approvisionnement en matériaux ou éléments usagés ou recyclés pour les décors, accessoires et costumes ;
8. Donner deux exemples de seconde vie donnée à des éléments de décors, costumes ou accessoires après le tournage ;
9. Offrir des options végétariennes dans les menus ;
10. Avoir une stratégie pour diminuer le gaspillage alimentaire ;
11. Faire du recyclage pendant le tournage et bien identifier les stations de tri;
12. S'engager à insérer le logo de l'accréditation dans le générique de la production, une fois l'accréditation obtenue.

Pour une production qui souhaite accréditer une deuxième saison (ou plus), la production doit également répondre à l'exigence obligatoire suivante :

13. Décrire les efforts en amélioration continue déployés afin de s'améliorer depuis l'accréditation et le tournage de la saison précédente.

Exigences spécifiques

Transport, lieux de tournage et hébergement

Nombre de points maximum pour cette catégorie : **30 points**

Gestion des matières résiduelles sur les lieux de tournage

Récupération des matières

Mesurer la performance

Nombre de points maximum pour cette catégorie : **22 points**

Caméra, son, éclairage, machiniste et énergie

Énergie et ressources

Effets spéciaux

Nombre de points maximum pour cette catégorie : **18 points**

Nourriture sur le plateau

Menu et approvisionnement responsable

Réduction à la source et contenants alimentaires

Nombre de points maximum pour cette catégorie : **54 points**

Départements artistique, accessoires et construction

Réemploi, dons et location

Choix des matériaux

Nombre de points maximum pour cette catégorie : **29 points**

Costume, coiffure et maquillage

Costume

Coiffure et maquillage

Nombre de points maximum pour cette catégorie : **27 points**

Éducation, sensibilisation et promotion

Avec les parties prenantes et l'équipe

À l'écran et promotion

Nombre de points maximum pour cette catégorie : **36 points**

Bureau de production et salle d'appui sur le plateau

Papier et impressions

Nombre de points maximum pour cette catégorie : **14 points**

Compagnie de production (hors tournage)

Plans, politiques et bilans

Nombre de points maximum pour cette catégorie : **25 points**

Mesures innovantes

COMPTABILITÉ DES POINTS

1. La totalité des points est donnée dès lors que les preuves sont suffisantes, adaptées et précises et que les explications sont détaillées et compréhensibles.
2. Des points peuvent être enlevés dès lors que les preuves ne sont pas suffisantes, non précises ou qu'aucune explication n'est fournie en complément.
3. Les points ne sont pas donnés dans les cas suivants : aucune preuve ou explication n'est fournie mais l'action est cochée, ou encore lorsque les preuves ou explications ne correspondent pas du tout au sujet.

- Dans le cas où il manque des informations importantes (exigence obligatoire) : **une relance est faite** auprès de la production.
- S'il manque plusieurs informations (preuves, explications) et que le dossier n'est pas assez complet : **une relance est faite et si aucun retour n'est fait sous un mois**, l'évaluation se fait avec le dossier initial (les actions non remplies seront comptées à 0).

Une fois que la facturation a été faite pour un niveau, il ne sera pas possible de demander un remboursement si vous décidez de changer de niveau.

NORMES D'UTILISATION DES LOGOS



Quand vous utilisez nos logos, une zone de protection minimale doit être respectée. Ces zones de protection sont indiquées ci-dessus.

- Vous pouvez utiliser le logo On tourne vert pour annoncer et promouvoir votre accréditation. Votre niveau d'accréditation doit avoir été validé par l'équipe d'On tourne vert. Vous pouvez mettre le logo, avec le niveau obtenu, dans le générique de votre production ou sur des outils de communication.
- Le logo doit être utilisé dans sa forme originale, sans modification de couleur, de proportions, d'effets ou d'éléments graphiques.

Couleurs des logos

On tourne vert

	#ADCD2D
	#309B49
	#DBEBCB

LIMITES DE L'UTILISATION

- Le logo est fourni seulement pour le tournage accrédité. Il est interdit de l'utiliser pour une production n'ayant pas suivi le processus d'accréditation au complet. Il ne peut pas non plus être utilisé pour une maison de production dans son entièreté.
- Le logo ne peut pas être utilisé en signature de courriels.
- Le logo demeure la propriété exclusive du Bureau du cinéma et de la télévision du Québec. Sa mise à disposition ne confère aucun droit de propriété ou d'exploitation permanente.

CONTACT

Pour toute question contactez: info@ontournevert.com

Pour accéder à notre page “Accréditation” : <https://ontournevert.com/fr/notre-accreditation/>

Pour consulter toutes nos ressources : <https://ontournevert.com/fr/tournages/>

